

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Les architectes paysagistes canadiens appuient l'Entente globale : adaptation pour un monde en mutation

Ottawa – le 29 novembre 2018 – Le 9 novembre 2018, les neuf associations régionales, provinciales et territoriales qui composent l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) ont ratifié l'Entente globale historique ([adaptation pour un monde en mutation](#)) de la Fédération internationale des architectes paysagistes (FIAP). Initialement ratifiée par le Conseil mondial de la FIAP (composé des représentants de 76 associations nationales des diverses régions de la FIAP : Amériques, Europe, Afrique, Moyen-Orient et Asie-Pacifique), cette entente établit trois principes directeurs pour le processus décisionnel en matière de planification et de design, et encourage la collaboration entre les disciplines et au-delà des frontières géographiques et nationales. L'AAPC a été la première association nationale à ratifier l'Entente et la première à faire ratifier l'Entente par l'ensemble des associations constituantes régionales, provinciales et territoriales, notamment :

- Alberta Association of Landscape Architects
- Association des architectes paysagistes du Québec
- Atlantic Provinces Association of Landscape Architects
- BRITISH COLUMBIA SOCIETY OF LANDSCAPE ARCHITECTS
- Manitoba Association of Landscape Architects
- Northwest Territories Association of Landscape Architects
- Nunavut Association of Landscape Architects
- Ontario Association of Landscape Architects
- Saskatchewan Association of Landscape Architects

Selon Colleen Mercer Clarke, présidente du Comité sur l'adaptation climatique de l'AAPC et du Groupe de travail sur le changement climatique de La FIAP :

*La ratification de l'Entente par les associations constituantes de l'AAPC est une démonstration claire de l'engagement des architectes paysagistes canadiens en matière d'adaptation climatique. L'objectif des architectes paysagistes canadiens est d'assurer un avenir prospère dans un contexte de changement climatique en créant une société plus résiliente, déterminée à se transformer afin de mieux s'adapter et d'assurer la pérennité de l'environnement, des cultures et de la qualité de vie.*

La FIAP encourage les architectes paysagistes à collaborer avec les professionnels des domaines de l'environnement bâti et à exiger les plus hautes normes en matière d'éducation, de formation, de recherche et de pratique professionnelle. En qualité d'organisme international de premier plan, la FIAP se consacre à la promotion d'un milieu de vie durable et équilibré à l'échelle mondiale et à l'amélioration du bien-être des collectivités. Dans le cadre de l'Entente globale, la FIAP fera preuve de leadership en démontrant la capacité

d'innovation des sociétés humaines face aux défis actuels et d'adaptation à un monde en pleine mutation.  
Pour plus d'informations, consultez le site : [www.iflaonline.org](http://www.iflaonline.org)

L'Association des architectes paysagistes du Canada [AAPC] est une association professionnelle représentant des architectes paysagistes ainsi que des stagiaires et des étudiants en architecture de paysage. À titre de porte-parole de la profession au Canada, l'AAPC défend les intérêts de ses membres sur des questions comme le design urbain, le réaménagement urbain, le développement durable, le changement climatique et le patrimoine culturel. Pour en savoir davantage, consultez : [www.csla-aapc.ca](http://www.csla-aapc.ca)

**Pour plus d'informations, contactez :**

*Hope Parnham*

Membre du conseil d'administration de l'AAPC et co-présidente, Groupe de travail en matière de changement climatique de l'IFLA

et

*Michelle Legault*

Directrice générale de l'AAPC

[executive-director@csla-aapc.ca](mailto:executive-director@csla-aapc.ca)

1.866.781.9799